

1¹ CONTRAT DE SPECTACLE. Ensemble Jasna Woda

www.jasnowoda.com / E-mail : info@jasnowoda.com

FOLKLORE POLONAIS

Siège social : Rue Henri Léonard, 37 – 7170 La Hestre - Siège administratif : rue Allard Cambier, 80 – 7160 PIETON 0476/32.07.72

Entre l'organisateur responsable, désigné comme **premier contractant**, qui s'engage personnellement NOM :PRENOM : TEL :
ADRESSE : et
Monsieur COCQU Bertrand, agissant en qualité de Secrétaire de l'Ensemble de danses polonaises **JASNA WODA**, désigné comme **second contractant**. Il a été convenu ce qui suit :

- Art.1 Le premier contractant engage le second pour se produire aux conditions ci-dessous.
Art.2 Le second contractant fournira des photos et articles de presse à la demande du premier contractant.
Art.3 La résiliation de la présente convention peut se faire par lettre recommandée au plus tard 60 jours avant la représentation (date de la poste). La rupture unilatérale de la présente convention hors de ce délai est subordonnée au paiement de 80 % (quatre-vingts pourcent) du montant du cachet par la partie défaillante à l'autre partie.
Art.4 Le premier contractant engage le second en toute connaissance de cause. Celui-ci s'engage à apporter tout son talent et ses soins à la bonne exécution. L'absence de l'un ou de l'autre danseur pour cas de forces majeures ne change pas les termes du contrat.
Art.5 Le règlement du cachet se fera en liquide, immédiatement après le spectacle.
Art.6 En cas de spectacle à l'extérieur, le premier contractant doit rechercher une solution de remplacement (salle, chapiteau, etc.) si le temps ne permet pas l'organisation du spectacle à l'extérieur. Le cachet doit de toute façon être versé dans son intégralité.
Art.7 **Toute(s) modification(s) apportée(s) à ce contrat le jour même de la représentation sans en avoir au préalable averti le second contactant, le premier contractant se verra infligé d'une augmentation au cachet de l'ensemble d'un montant de 300,00 EUR pour le désagrément causé et pour en avoir changé les termes du contrat.**

Conditions générales de la prestation

1. **DATE :** **PROGRAMME :** DANSES ET CHANTS DE POLOGNE
2. **LIEU - ADRESSE PRECISE :**
(Si possible joindre un plan)
.....
.....
3. **HEURE DE PRESTATION :** | (heure précise du début | Pour un festival, heure de fin prévue) !
4. **POUR UN CACHET DE** (merci de cocher la formule et l(es) option(s) nécessaire(s)) :

1H00		45 MIN		30 MIN		TRANSPORT	SONORISATION*		CLAUSE PARTICULIERE		TOTAL
2 x 30 min		1 passage		1 passage		Suivant le lieux	Sur demande		Article 10	 €
Belgique	500 €	Belgique	450 €	Belgique	300 €	Voir l'annexe 2 du contrat	Belgique	150 €			
France	600 €	France	550 €	France	xxx €	France	150 €	300 €		

* Sans demande de notre sonorisation, nous brancherons notre ordinateur sur l'installation locale.

Inscription en toutes lettres du montant total :

5. **L'ENSEMBLE :** il sera présent sur les lieux de la prestation une heure avant le début de celle-ci. Toutes facilités doivent être données pour approcher autant que possible un véhicule de la scène ou du podium et des vestiaires pour y déposer le matériel et les costumes.
6. **PODIUM OU SCENE :** celui-ci sera solidaire, bien fixé, tous les éléments devant être solidaires les uns des autres. Il ou elle comportera dans la mesure du possible, deux entrées (gauche/droite). Celui-ci aura 8M de largeur et 7M de profondeur au minimum.
7. **LE VESTIAIRE :** un local propre et suffisamment vaste pour 30 personnes sera mis à la disposition du groupe à proximité du podium ou de la scène.
8. **LA COLLATION :** elle sera constituée de deux boissons et de deux sandwiches garnis **SANS BEURRE** (ou équivalent) par personne, pour tous les membres de l'Ensemble. Une première boisson sera prévue à l'entracte et le reste sera prévu à la fin du spectacle.
9. **LE DEPLACEMENT :** il sera compté un supplément pour le déplacement, lorsque la distance dépasse les 50 Km du siège social de l'ensemble jusqu'au lieu du spectacle et ce à concurrence de la moitié du prix de la location d'un autocar. Il faut compter un forfait de **200 €**.
10. **CLAUSE PARTICULIERE :** si le temps de présence de l'ensemble excède une durée de 3 heures (1h avant la prestation, 1h30 de prestation maximum et 30 min d'entracte) sur le lieu du spectacle, le cachet sera majoré de **300 €**.

Retour du contrat avant le (date du contrat + 1 mois). Passé ce délai, l'offre sera caduque.

La présente convention est établie en double exemplaire, fait à **Piéton**, le

LU ET APPROUVE
Le premier contractant

LU ET APPROUVE
Le second contractant
Bertrand Cocqu – Secrétaire

Questionnaire pour notre manifestation
Annexe au contrat de spectacle

Veillez répondre aux questions reprises ci-dessous pour notre simple information. Ce questionnaire est à joindre avec le contrat de spectacle !

1. Le spectacle a lieu : dans une salle Autre (préciser) :
- sous chapiteau
- en plein air
- dans un théâtre

2. Quel équipement de sonorisation disposez-vous (ex. : D.A.T., Mini-disque, Numérique, ...) ?

.....

3. Indiquez les coordonnées de votre technicien (sono) sur place (Nom, prénom, tel, e-mail, ...).

.....

4. La scène ou le podium mesure : en largeur mètres - en profondeur Mètres

Revêtement ? :

5. Les vestiaires sont-ils à proximité de la scène ou du podium ? Si ce n'est pas le cas, à quelle distance se trouvent-ils ?

6. Saurons-nous accéder facilement au lieu du spectacle (scène/podium et vestiaire) ?

OUI NON

Dans la négative, pourquoi ne saurons-nous pas y accéder.

.....

7. S'agit-il d'un festival de danses ?

OUI NON

8. Pouvons-nous visiter les lieux ? **Recommandé pour le bon déroulement de notre prestation !**

OUI NON

Identité de la personne responsable de l'organisation :

Nom : Prénom :

Tel. : G.S.M (en cas d'urgence). :

E-mail :



FRAIS DE DEPLACEMENT

Point de départ : 7170 La Hestre, rue Henri Léonard, 37 (Belgique)

30 km	60 km	90 km	120 km	Au-delà
100 €	200 €	400 €	600 €	800 €